MON VILLAGE URBAIN

VILLE DE BÈGLES

mairie-begles.fr

Autorisation de captation de l'image

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux personnes photographiées (et à leurs responsables légaux pour les mineurs).

1 Désignation du projet

Scolarité à la Maison Municipale de la Musique de Bègles
Projet porté par la Ville de Bègles - 77 Rue Calixte Camelle, 33130 Bègles

2 Modes d'exploitation envisagés

Diffusion dans le cadre des événements organisés par la Maison Municipale de la Musique de Bègles
Diffusion sur le site web de la Ville www.mairie-begles.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville Facebook, Instagram, Youtube

3 Autorisation du majeur ou du représentation légal du mineur

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,
Vu le Code de la propriété intellectuelle,
La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de votre image et/ou de votre voix dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.
Date(s) d'enregistrement : .....
Lieu(x) d'enregistrement : .....
Le producteur de l'œuvre créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre. L'œuvre demeurera sa propriété exclusive. La Ville de Bègles s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers, ou à des fins commerciales.
Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image et/ou de votre voix susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.
L'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e)…….....déclare être majeur(e) et représentant légal du mineur……

MON VILLAGE URBAIN

VILLE DE BÈGLES

mairie-begles.fr

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord de l'utilisation de mon image pour la communication de la Ville de Bègles :

☐ OUI ☐ NON

Fait à : .....

Signature du majeur :

Le (date) : .....

Les informations recueillies à partir de cette autorisation font l'objet d'un traitement informatique par la ville de Bègles afin de gérer les autorisations de captation et d'exploitation des images des personnes lors des événements organisés ou accompagnés par la ville. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la ville est investie. Les destinataires des données sont les agents habilités de La Direction de la Communication de la Ville de Bègles ainsi que les autres personnes habilitées par la Ville de Bègles à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions. Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers. Les données recueillies seront conservées pendant toute la durée de l'autorisation, après quoi elles seront archivées pendant un an puis supprimées ou archivées à titre définitif dans des conditions définies en conformité avec les dispositions du code du patrimoine. Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant et dans les conditions prévues par la loi, de droits d'accès, de rectification, d'opposition pour des motifs légitimes, à l'effacement de vos données, à la limitation du traitement vous concernant, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ainsi que du droit à communiquer des instructions sur le sort de vos données en cas de décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à [Service, adresse, courriel]. Vous pouvez également vous adresser au Délégué à la Protection des Données (DPO) de la ville : contact.cnil@bordeaux-metropole.fr ou Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles